



ATIONS UNIES  
ONSEIL  
E SECURITE



JAN 4 1983

Distr.  
GENERALE

S/15545  
30 décembre 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 30 DECEMBRE 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT  
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR  
INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU HONDURAS AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre du Ministre hondurien des relations extérieures, M. Edgardo Paz Barnica, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la note de protestation que le Ministère hondurien des relations extérieures a adressée à M. Guillermo Suárez Rivas, ambassadeur du Nicaragua au Honduras et qui était ainsi libellée :

"Référence No 1217-DSM. Tegucigalpa, DC, 29 décembre 1982.

Son Excellence Monsieur Guillermo Suárez Rivas, ambassadeur du Nicaragua, Tegucigalpa.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

1. Le 14 décembre dernier, à 13 h 40, des éléments de l'armée populaire sandiniste ont ouvert le feu sur une patrouille de gardes-frontière honduriens qui effectuait une ronde au lieu-dit 'Pedregalito', dans le secteur de Dipilto, département d'El Paraíso.
2. Le 15 du même mois, des troupes sandinistes stationnées à proximité de la douane de Las Manos, armées de fusils et de mitrailleuses de 50 mm, ont attaqué les positions honduriennes de 19 h 40 à 20 heures, ont rouvert le feu de 22 heures à 22 h 15 et de nouveau de 23 h 30 à 23 h 35.
3. Enfin, le 24 décembre, à 23 heures, la douane hondurienne de La Fraternidad a elle aussi essuyé le feu des troupes sandinistes.
4. Dans les trois cas mentionnés, les détachements honduriens, usant du droit de légitime défense, se sont vus dans l'obligation de riposter à l'attaque des troupes sandinistes. Le Gouvernement hondurien, tout en élevant

une protestation des plus énergiques devant ces nouveaux actes d'agression injustifiée de la part de l'armée populaire sandiniste, en appelle une fois de plus à la modération et à la sagesse du Gouvernement nicaraguayen et réaffirme son absolue neutralité dans le conflit interne du Nicaragua, ainsi que sa ferme résolution de défendre l'intégrité et la souveraineté de son territoire national. Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération. Le ministre des relations extérieures, Edgardo Paz Barnica."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Francisco Dario LOBO

-----